

La vie, la mort et la dignité

*La métaphysique n'est pas faite pour
apporter la sécurité aux hommes
faibles, et qui ont besoin d'appui.*
(Max Scheler)

*La pensée la plus profonde aime ce
qui est le plus vivant.* (Hölderlin)

Les questions que soulèvent les différentes méthodes pour abrégé une vie difficile ou considérée absurde, que sont l'euthanasie et le suicide assisté, sont celles *du sens et de la valeur de la vie, de la liberté que la personne a face à sa propre vie et de la dignité de cette même personne*. Comme ces questions sont de nature philosophique, c'est sous cet angle que nous devons et que nous allons aborder ces méthodes. Si nous ne les aborderons pas sous les angles médical, psychologique et juridique, c'est qu'il s'agit d'angles contingents. Ceci dit, plongeons dans le vif du sujet.

La dignité de la personne ne se perçoit pas par la qualité biologique de celle-ci (être en santé, avoir tous ses membres et toutes ses facultés physiques, etc.), bien qu'elle exige que la personne soit bien traitée sur le plan physique, mais *par les actes qu'elle pose envers autrui et elle-même*, ainsi que *par la façon dont elle aborde la vie*.¹ Pour que la dignité se manifeste, les actes doivent être moraux et faire preuve de vitalité. C'est dans les actes magnanimes, le don de soi, la générosité et le sacrifice que la dignité d'une personne se manifeste; actes qui exigent une confiance en la vie et qui font preuve de vitalité. Au contraire, les actes pusillanimes, égoïstes, animés par la peur de manquer ce qui est essentiel à la vie et qui manifestent une carence patente de vitalité et de courage en fuyant la vie sont incompatibles avec l'idée même de dignité. *Il n'y a aucune dignité à fuir la vie*². *Il n'y a de dignité que si la personne affronte sa vie avec courage*.

Être courageux ne consiste pas à affronter la mort, mais à affronter la vie.³ Se suicider pour éviter d'affronter la vie n'a aucun lien avec le courage. Le courage n'a de sens que s'il sert la vie. Vivre, qui est l'attitude courageuse décrite ici et qui est le terreau de la dignité, ne s'oppose pas à la mort comprise comme la fin de la vie, mais à la survie, caractérisée par la peur de la vie.

¹ Soutenir au contraire que la dignité dépend de la qualité biologique de la personne revient à affirmer que les personnes handicapées, estropiées ou sous le joug d'une maladie héréditaire auraient moins de valeur que les personnes saines. C'est la position défendue par les eugénistes comme Alexis Carrel et Adolf Hitler.

² La fuite de la vie peut prendre plusieurs formes : l'abandon devant les difficultés inhérentes à la vie, alors que la prise en main est possible; la soumission à une autre personne, alors que la personne est en mesure de décider par et pour elle-même; l'adhésion à une « philosophie de l'anesthésie » (le bouddhisme, le divertissement, etc.) pour éviter les sensations désagréables et la souffrance inhérentes à la vie; le suicide (en opposition au sacrifice de sa vie, dans la mesure où ce dernier vise la vie, alors que le suicide la rejette).

³ Le courage d'affronter sa mort n'est possible que dans le sacrifice, qui est une mort volontaire pour un plus grand bien, non dans la fuite de la vie que constitue le suicide. Il n'y a de courage que si ce qui risque d'être perdu est un bien. Pour le suicide, la vie ne constitue aucun bien et la fuir constitue une façon d'éviter de la confronter. *La seule mort courageuse et digne est celle qui va dans le sens de la vie.*

La personne qui manifeste une vitalité et une dignité n'exclut donc pas ce que comprend la vie, en l'occurrence la souffrance. Elle accepte cette dernière comme un élément en général inévitable. La vie et la dignité se réalisent *malgré* la souffrance, non contre elle. Il faut dire que la souffrance, qui est une manifestation de la sensibilité, est en soi un phénomène positif : elle est le signe avertisseur qu'il y a un danger. Rejeter son utilité et son caractère positif revient à rejeter l'utilité et le caractère positif de la sensibilité. La souffrance fait partie de la vie et nous devons accepter sa présence dans la vie si nous voulons vivre et non simplement survivre. Fuir la souffrance en général revient donc à fuir la vie. *L'anesthésie n'est pas une façon d'aborder la vie.* La souffrance est positive aussi dans le fait qu'elle peut aider la personne à se dépasser, voire à croître. D'ailleurs dans le développement de la personne humaine, savoir affronter la souffrance est une marque distinctive de la maturité. Le dépassement de soi, qui doit être compris comme tout acte qui va au-delà de soi et que constituent les formes d'abnégation de soi (l'oubli de soi, le sacrifice de sa personne)⁴, est le principe d'une personne vivante. Encore une fois une personne motivée par la peur de ne pas avoir suffisamment de biens pour vivre et qui cherche constamment à se protéger ne vit pas mais survit.

Cela dit, ce serait mal me comprendre que de croire que je fais l'éloge de la souffrance et que je promeus le masochisme. Je ne dis pas que nous devons rechercher la souffrance ou jouir du fait que nous souffrons. Je dis seulement que la souffrance n'est pas un mal que nous pouvons et devons absolument et définitivement éliminer de notre vie. La raison en est bien simple, elle n'est pas un phénomène étranger à la vie. Cette réflexion sur la sensibilité et la souffrance ne doit pas non plus nous amener à conclure que nous devons laisser autrui souffrir ou être seul avec sa souffrance. S'il est en notre pouvoir d'aider autrui à ne plus souffrir⁵, nous avons alors la responsabilité morale d'aller dans cette direction. Précisons que cette aide ne comprend pas l'acte d'enlever la vie à la personne malade. Dans cette dernière situation, ce ne serait pas la souffrance qui serait éliminée mais le patient. Ce serait commettre l'erreur de vouloir éliminer un moindre mal par un plus grand mal et l'acte absurde de chercher à satisfaire une personne en lui enlevant toute possibilité de vivre une quelconque satisfaction, puisqu'une personne qui n'est plus ne peut plus rien vivre.

La question de l'euthanasie et du suicide assisté soulève aussi celle de la liberté fondamentale qu'a toute personne face à sa vie. La reconnaissance de cette liberté fondamentale est primordiale. Ne pas la reconnaître chez la personne annule toute possibilité pour celle-ci de pouvoir sacrifier sa vie pour autrui (donc de poser des actes moraux) et la possibilité de pouvoir refuser l'aide qu'on pourrait lui prodiguer. La personne ne serait alors plus maître de sa vie. C'est à cette liberté fondamentale que fait référence le malade qui demande de l'euthanasier ou de l'aider à se suicider. Seul maître

⁴ L'authentique dépassement de soi ne doit pas être confondu avec le dépassement de ses capacités propres. Aller au-delà de ses limites (physiques, morales ou autres) ne consiste pas à dépasser sa personne, c'est-à-dire à *se* dépasser. Cette confusion doit être d'autant plus écartée que certains dépassements de ses capacités (les exploits sportifs par exemple) vont à l'encontre du dépassement de soi en mettant sa personne en avant, sur un piédestal. Promouvoir sa personne est le contraire d'aller au-delà de soi. L'authentique dépassement de soi implique l'oubli de soi, non sa promotion. Pour cela la personne doit avoir confiance en elle et ne pas être ébranlée par cet oubli de soi.

⁵ Si l'aide que nous devons apporter implique inévitablement une forme de souffrance, nous devons ne pas tenir compte de cette dernière, à moins qu'elle s'avère plus dommageable que le problème que nous tentons de régler par notre aide.

de sa vie, il délègue au médecin le droit de le tuer. Si cette délégation « autorise » le médecin à poser l'acte, elle n'annule pas la responsabilité morale de celui-ci de sauver la valeur de son patient, ni le caractère négatif de la fuite face à la vie que l'on retrouve dans la décision du patient. Nous devons distinguer le caractère moral d'un acte de la liberté fondamentale de choisir qui est la source de cet acte. Ce n'est pas parce qu'un acte est réalisé en toute liberté par une personne qu'il est moral et acceptable. Si la moralité était déterminée par la liberté fondamentale de choisir, tous les actes librement choisis par la personne seraient nécessairement moraux. En fait, la liberté fondamentale de choisir ou de prendre une décision n'est qu'une condition essentielle pour la réalisation de la morale, non son principe déterminant. Ce qui détermine la moralité d'un acte est *la reconnaissance de la valeur de la personne* réalisée par cet acte, non le fait qu'il soit posé librement. Si l'euthanasie et le suicide assisté sont des actes immoraux, cela s'explique par le fait que la personne qui demande d'être euthanasiée ou d'être assistée dans son suicide *se dévalue* en considérant qu'*elle ne mérite plus de vivre*.

La question se pose autrement lorsque le malade demande de ne pas ou de ne plus être soigné, sachant pertinemment que sa mort est imminente. Le médecin est dans ce cas dans l'obligation de respecter la liberté fondamentale du patient, car il n'a pas l'autorité morale d'imposer des soins, c'est-à-dire de décider de la vie que doit vivre le malade. Cependant si le refus d'être soigné est un élément ou une manifestation de la maladie du patient (une dépression par exemple), le médecin a alors l'obligation morale de poursuivre son aide médicale malgré l'objection du patient.⁶ Il se peut aussi que la décision de ne plus être soigné et de laisser libre cours à la maladie soit une autre manière de fuir la vie. Dans pareilles circonstances le médecin doit tenter de faire comprendre au malade que c'est une forme de fuite, que vivre consiste à donner un nouveau sens à sa vie, à entrer de nouveau en contact avec des personnes, à accepter ce qui est inévitable et à lui faire comprendre qu'il n'y a de dignité que dans l'acte de vivre, non dans celui de fuir la vie. Si en dépit des efforts du médecin le patient refuse toujours d'être soigné, le médecin doit respecter cette décision. Il s'agit alors du dernier acte moral qu'il peut poser pour le patient.

Pour ce qui est de la personne dans le coma et comme ce fut le cas pour les situations précédentes, reconnaître et respecter la valeur de la personne ne peut pas se réaliser de n'importe qu'elle façon. Dans l'éventualité où la personne pourrait reprendre conscience, le médecin devra la maintenir en vie, et cela même si dans les faits elle demeurerait plusieurs années, voire sa vie restante, dans le coma. La tuer serait moralement inadmissible. Par contre, s'il est démontré hors de tout doute que la personne n'est plus, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'actes, de pensées et de sentiments, et qu'elle est réduite définitivement à une vie biologique (il n'y a plus qu'un corps vivant), la débrancher ne porterait pas atteinte à sa valeur, puisque la personne n'y serait plus. Soutenir le contraire

⁶ Le débat n'est pas celui de la vie sacrée contre la volonté de la personne, comme on croit souvent à tort, mais celui de la reconnaissance et du respect de la valeur de la personne contre sa négation; c'est un combat moral. Le médecin ne cherche donc pas à défendre la vie à tout prix, mais à sauvegarder la dignité de son patient, et cette dignité ne peut pas être sauvegardée en appuyant la fuite de son patient face à l'acte de vivre et en appuyant l'acte de nier sa valeur. L'attitude morale que nous devons adopter face à une personne désespérée n'est pas de lui donner une tape dans le dos et de lui dire qu'elle a raison de se suicider, mais de l'aider à se dépasser, à entrer de nouveau en contact avec les personnes, à la ramener à vivre ainsi que de lui souligner qu'elle a une valeur malgré sa maladie et sa souffrance.

consisterait à commettre l'erreur de réduire la personne à son corps.⁷ Cette situation singulière est la seule où l'euthanasie peut être réalisée sans porter préjudice à la morale.

Dans la situation où un sommeil définitif serait provoqué pour éviter au malade de vivre la fin de sa maladie et de sa vie, nous retrouverions l'erreur précédemment dénoncée de la négation de la personne et de sa dignité dans la mesure où serait niée la personne comprise comme un être capable de se prendre en main et d'affronter la vie. Si la sédation terminale, dont il est ici question, n'est pas comme telle une forme d'euthanasie, il y a malgré tout une certaine parenté entre ces deux actes. Dans les deux cas, le geste posé volontairement a pour but de réduire la personne à néant. La seule différence consiste dans la mort corporelle que nous retrouvons dans l'euthanasie et que nous ne retrouvons pas dans la sédation terminale. Cependant, comme la vie mentale (penser, éprouver des sentiments, etc.) caractérise davantage notre humanité que peuvent le faire nos fonctions biologiques, la sédation terminale a d'un point de vue moral une gravité qui s'approche de celle de l'euthanasie. Le médecin qui administrerait le produit qui serait à la source du sommeil définitif commettrait alors une erreur morale que sa déontologie devrait interdire.

Maintenant, en ce qui concerne l'argument souvent utilisé pour justifier l'euthanasie, selon lequel nous serions davantage inhumains et cruels envers les personnes humaines qu'envers les animaux, puisque nous laissons les personnes humaines souffrir alors que nous euthanasions les animaux pour leur éviter cette expérience, nous devons reconnaître sa naïveté. Si nous euthanasions les animaux en situation de souffrance irrémédiable, c'est parce qu'ils ne sont *que des animaux* et non des personnes. S'il s'agissait de personnes, nous ferions tout en notre pouvoir pour les maintenir en vie; ce serait notre responsabilité morale. C'est parce que la personne humaine a une valeur et une vie au-delà de la souffrance que nous devons considérer la personne mourante au-delà de la souffrance et l'amener à transcender cette souffrance, c'est-à-dire à vivre malgré la souffrance. *Reconnaître l'humanité chez la personne humaine implique de reconnaître sa capacité à aller au-delà de la souffrance, à se transcender et à être maître de sa vie malgré les expériences éprouvantes qu'elle puisse vivre au cours de sa vie.* En établissant cette comparaison entre les animaux et la personne humaine, les auteurs de ce raisonnement rabaissent la personne humaine à un simple animal, ce qui va à l'encontre de la défense de sa dignité.

Ces nombreuses questions morales et éthiques⁸ pourraient être évitées si le patient disait clairement, en parole ou par écrit, s'il veut être soigné ou non et le cas échéant ce qu'il accepte ou n'accepte pas comme traitement. Aussi, le patient demeurerait maître de

⁷ Précisons que ce qui reste de la personne, à savoir son corps, devra être respecté au titre de « corps d'une personne mentalement morte », pour la même raison (ou une raison similaire) que nous respectons le corps d'un défunt.

⁸ Si à l'origine la morale, qui est d'origine latine, et l'éthique, qui est d'origine grecque, désignaient la même réalité, à savoir le comportement bien à adopter et le comportement mal à éviter, au cours de son évolution, la philosophie a fait de l'éthique une de ses branches. Du point de vue de la philosophie, l'éthique désigne désormais sa branche qui étudie la morale. La morale a ainsi gardé sa valeur originelle et l'éthique a acquis le sens philosophique de « science de la morale ». Les questions morales ne doivent donc pas être confondues avec les questions éthiques. Ainsi les questions morales visent le comportement à adopter ou à éviter (Que dois-je faire?; Dois-je saluer la personne que je connais et que je croise?; etc.) et les questions éthiques visent le bien fondé et la logique de la morale (Pourquoi tuer une personne est immoral?; En quoi être pudique peut être moral?; etc.). Pour le dire simplement, l'éthique a pour objet d'étude la morale, qui, à son tour, a pour objet le comportement bien et mal.

sa vie, personne ne serait en droit de lui imposer quoi que ce soit et les personnes aidantes ne seraient pas obligées de prendre position sur ses décisions immorales. Pour les aidants la tâche serait plus saine, plus morale et plus claire.

Une société qui a une conception authentique de la personne humaine doit reconnaître non seulement cette liberté fondamentale que chaque personne a de choisir sa vie, mais aussi cette capacité inhérente à la personne humaine de dépasser ses limites⁹ et sa personne. Cette conception de la personne humaine est la seule qui présente authentiquement la personne humaine, qui la met véritablement en valeur et, pour ces raisons, qui mérite d'être défendue et promue.

⁹ Si les limites que la nature impose à la personne ne peuvent pas toutes être dépassées (la force physique, la capacité de digérer des produits toxiques, etc.), celles relatives à l'esprit peuvent l'être. Soutenir le contraire consiste à être de mauvaise foi. Une personne par exemple qui soutiendrait ne pas pouvoir pardonner la personne qui l'a offensée n'est pas incapable de lui pardonner mais *ne veut pas lui pardonner*. Que le pardon soit difficile ne doit pas nous amener à conclure qu'il est impossible.